

LISTE DES PRIX

DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DE POST TELECOM S.A.

ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le n° B 43.290, société filiale de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (« POST Luxembourg »), un établissement public autonome de droit Luxembourgeois créé par la loi du 10 aout 1992, ayant son siège à 20, rue de Reims, L-2417 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° J28.

Tous les prix sont exprimés en euro (€)

Les prix T.T.C. sont indiqués à titre indicatif. Le taux TVA équivaut à 17%, sauf indication contraire.

TABLE DES MATIÈRES

A.	TÉLÉPHONIE FIXE	2
B.	ISDN	8
C.	SIP TRUNK IP BRI 8 CHANNELS	9
D.	TÉLÉCARTES	9
E.	LIBRE APPEL	10
F.	NUMÉROS LOCAUX À L'ÉTRANGER (INBOUND NUMBERS).....	11
G.	SERVICES 900 / 901 / 905.....	12
H.	RÉSEAU D'ALARMS "ALARMIS"	13
I.	TÉLÉPHONE PUBLIC	13
J.	HOME NETWORKING.....	13
K.	LUXDSL / SPEEDSURF.....	14
L.	TÉLÉVISION NUMÉRIQUE.....	15
M.	CONNECTIVITÉ.....	15
N.	LUXFIBRE.....	15
O.	PERFECTSIGNAL	16
P.	POSTPILOT	16
Q.	PRIX VALABLES POUR TOUS LES SERVICES	16

A. Téléphonie Fixe

	En € H.T.	En € T.T.C.
A.1. Activation et installation		
A.1.1. Activation		
Par ligne téléphonique	50,00	58,50
A.1.2. Raccordement souterrain		
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels

Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.

Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur www.posttechnologies.lu

A.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation. Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.4. Supplément pour raccordements multilignes

Par ligne téléphonique	4,96	5,81
------------------------	------	------

A.1.5. Supplément pour raccordements multilignes pour sélection directe

Par ligne téléphonique	37,18	43,51
Déplacement d'un raccordement 2 Mbit/s (ce type de raccordement n'est plus offert en tant que nouveau service)	1.673,28	1957,74
Installation entre bâtiments sur différentes propriétés		Prix voies louées
Installation entre bâtiments indépendants sur la même propriété		Frais réels
Installation hors standard		Prix standard + frais réels
Prolongation de la ligne vers autre aire de raccordement		50 % du prix voies louées

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

A.1.6. Autres prestations à des prix forfaitaires

Echange du numéro d'appel sur demande écrite du client, par numéro	12,39	14,5
Modification d'un raccordement multiligne, par intervention	12,39	14,5

A.1.7. Changement du titulaire d'un raccordement

Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre particulier		Gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,00

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s). Des frais d'installation/d'activation pourront être demandés.

A.2. Abonnement mensuel		
Abonnement de base ordinaire, par ligne	19,71	23,06
Abonnement de base temporaire à durée maximale d'une année, par ligne	45,00	52,65
Abonnement multiligne, par ligne	19,13	22,38
Abonnement multiligne pour sélection directe, par ligne	22,50	26,33
Abonnement pour raccordement 30 voies, y compris sélection directe ou groupement	411,18	481,08
Maintenance pour appareils téléphoniques et autre équipement terminal fourni par l'Entreprise		Frais réels

A.3. Utilisation			
<i>Nos prix sont indiqués par minute. Les communications sont facturées sur base du cumul des périodes de facturation utilisées. Une période de facturation entamée est considérée comme période entière.</i>			

A.3.1. Prix des communications dans le réseau téléphonique national

	Période de facturation en seconde	Prix par minute	
		En € H.T	En € T.T.C.
Tarif vers les fixes nationaux 24 H/24 et 7 jours/7	60	0,0299	0,0350

A.3.2. Prix des communications avec les usagers d'autres services nationaux

Le tableau ci-après renseigne sur le service appelé, le prix par minute ainsi que sur la période de facturation.

Service appelé	Périodes de facturation en secondes 1ère période/périodes subséquentes	Prix par minute	
		En € H.T	En € T.T.C.
Réseau mobile national	60/15	0,1590	0,1860
Voice Mail réseaux mobiles: consultation des messages enregistrés	60/15	0,1377	0,1611
POST INFOTEL	240/240	0,0256	0,0300
Horloge parlante (12419)	240/240	0,0266	0,0311
Services sociaux 116* Suivi d'une extension à 3 chiffres – Voir annuaire pour les extensions des services disponibles			Gratuit
Services 900, 901, 905		voir chapitre 'Services 900/901/905'	
Internet		voir chapitre 'Internet'	

A.3.3. Prix des communications pour le service téléphonique international automatique

Périodes de facturation des communications: 1ère minute pleine, puis par seconde

A.3.3.1. Les plages tarifaires

Tarif réduit : du lundi au vendredi entre 19.00 et 08.00 heures, ainsi que les week-ends et jours fériés légaux toute la journée, sauf:

Plage réduite 2: prix réduits tous les jours entre 22.00 et 10.00 heures

Tarif plein: le reste du temps

A.3.3.2. Surcharge mobile

Prix par minute

Une surcharge est appliquée sur les appels à destination des réseaux mobiles (destinations marquées par un 'S' uniquement)	0,0500	0,0585
--	--------	--------

Prix par minute

A.3.3.3. Les zones tarifaires

		Tarif plein		Tarif réduit		Plage réduite 2	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Zone de voisinage							
Zone 1	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.	0,0890	0,1041	0,0890	0,1041	-	-
		0,1300	0,1521	0,1300	0,1521	0,1100	0,1287
Zone 2	Pour les appels vers des réseaux mobiles, le tarif est majoré du prix 'surcharge' pour les destinations marquées par 'S'.	0,1764	0,2064	0,1404	0,1643	0,1404	0,1643
Zone 3		0,3133	0,3666	0,2712	0,3173	0,2712	0,3173
Zone 4		0,4191	0,4904	0,4191	0,4904	-	-
Zone 5		0,8221	0,9619	0,8221	0,9619	-	-
Zone 6		1,1440	1,3385	1,1440	1,3385	-	-
Service satellites*		5,2921	6,1918	5,2921	6,1918	-	-
*Services mobiles maritimes INMARSAT, THURAYA et autres services par satellite excepté EMSAT (+88213) et Iridium (+8816, +8817)							
EMSAT	0088213 Service mobile personnel par satellite	2,9487	3,4500	2,9487	3,4500	-	-
IRIDIUM	008816, 008817 Service mobile personnel par satellite	3,4402	4,0250	3,4402	4,0250	-	-
NCF A	Royaume-Uni - numéros NCF A [(0)870,...]	0,1764	0,2064	0,1764	0,2064	-	-

A.4. Formules de réductions**A.4.1. INTEGRAL**

La formule INTEGRAL n'est plus commercialisée. Le client POST Telecom bénéficiant du service, pourra le conserver, en l'état, conformément aux termes de son contrat. Un client souhaitant modifier son offre fixe vers BAMBOO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie mobile, un client souhaitant modifier son offre mobile pour SCOUBIDO ne se verra pas supprimer les avantages de la téléphonie fixe.

INTEGRAL, la formule d'avantages fixe-mobile-Internet, est disponible gratuitement pour les clients disposant d'une des deux combinaisons de services suivantes :

Soit : un abonnement téléphonique avec communications téléphoniques POST Telecom + un abonnement mobile POST Telecom + un abonnement LuxDSL/SpeedSurf

Soit : un abonnement LuxFibre + un abonnement mobile POST Telecom

Renseignements supplémentaires auprès des points de vente POST Telecom, au tél. 8002 8004 ou sur Internet www.post.lu.

A.4.2. Forfaits résidentiels**A.4.2.1. Forfait National Illimité pour résidentiels**

Communications illimitées 24h/24h et 7j/7 7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau fixe POST	8,55	10,00
--	------	-------

A.4.2.2. Forfait Zone 1 pour résidentiels

Forfait mensuel de 120 minutes du réseau fixe POST vers les réseaux fixes de la zone 1	8,55	10,00
--	------	-------

A.4.3. Package Passport

Le Package Passport comprend :

- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les numéros fixes géographiques POST,
- une réduction de 10% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST,
- des réductions jusqu'à 45% sur le prix des appels émis à partir du réseau fixe POST vers les réseaux fixes internationaux.

A.4.3.1. Abonnement mensuel

Abonnement mensuel	6,75	7,90
--------------------	------	------

A.4.3.2. Prix des communications nationales avec Passport

	Tarif plein		Tarif réduit	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Vers un numéro fixe géographique POST	0,0242	0,0283	0,0121	0,0142
Vers le réseau mobile POST	0,1455	0,1702	0,1455	0,1702

A.4.3.3. Prix des communications internationales avec Passport

	Prix par minute	
Vers un numéro fixe des pays suivants : Allemagne, Andorre, Aruba, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane, Hawaï, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, (y compris Vatican), Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Martinique, Mayotte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Polynésie française, Portugal (y compris Açores et Madère), Réunion, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands), Saint Pierre et Miquelon, San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (Rép.), USA, Wallis et Futuna.	0,0700	0,0819
Vers un numéro fixe de tout autre pays	réduction de 20% sur les prix publics	

Les tarifs internationaux Passport ne sont pas valables pour les appels effectués vers les numéros des opérateurs mobiles de ces pays.

A.4.4. Forfaits professionnels**A.4.4.1. Forfait National Illimité pour professionnels**

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers tous les numéros fixes nationaux, hors trafic Internet et numéros services spéciaux.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

A.4.4.2. Forfait National Illimité vers réseau mobile POST pour professionnels

Communications illimitées nationales 24h/24 et 7j/7 pour les appels émis à partir du réseau fixe POST vers le réseau mobile POST.

Abonnement mensuel	19,00	22,23
--------------------	-------	-------

A.5. Autres services et options**A.5.1. Demandes de renseignements**

	National (11817)		International (11816)	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Pour la première minute, minimum 1 minute facturée	0,4238	0,4958	0,6357	0,7438
Toutes les 10 secondes excédant la 1ère minute	0,1060	0,1240	0,1060	0,1240

A.5.2. Anytime Conferencing

Prix d'utilisation (pris en charge par le modérateur)	0,19 par min. par participant
---	-------------------------------

Les prix d'accès au service dépendent de l'origine des appels (nationaux, internationaux, mobiles, etc.) et sont facturés en sus au modérateur ou au participant en fonction du type de numéro composé.

A.5.3. Numéro Unique

Le service est offert dans la limite des disponibilités techniques.

Nombre total de sites reliés :		2	3	4	5	6	7	8	9	10	Par site supplémentaire
Installation (Prix unique)	H.T.	250,00	370,00	430,00	500,00	550,00	600,00	650,00	700,00	750,00	40,00
	T.T.C.	292,5	432,9	503,1	585	643,5	702	760,5	819	877,5	46,8
Abonnement mensuel	H.T.	227,27	397,73	545,45	659,09	750,00	829,55	897,73	965,91	1.022,73	45,45
	T.T.C.	265,91	465,34	638,18	771,14	877,50	970,57	1050,34	1130,11	1196,59	53,18

A.6. JOCKEYS – les services malins du téléphone

Les services JOCKEYS sont disponibles sur demande pour les raccordements téléphoniques analogiques et ISDN.

A.6.1. Les services Accessibilité

Appel en instance	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Conférence à trois	Utilisation	suivant tarif national ou international (prix de 2 communications pour l'appelant)	
Appel vers destination fixe après délai	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Blocage complet du raccordement en cas de déménagement		gratuit	
Déviations d'appels	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels contrôlée à distance	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations d'appels activée par POST Telecom (en cas de déménagement ou de changement de numéro d'appel)	Initialisation (par canal)	2,46	2,88
	Abonnement mensuel	3,18	3,72
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Déviations centralisées des extensions	Initialisation	21,37	25,00
	Abonnement mensuel	9,88	11,56
Déviations vers numéro sans ligne externe	Activation	4,88	5,71
	Abonnement mensuel	7,46	8,73

A.6.2. Les services Confort

Ne pas déranger	Utilisation	gratuit pour l'appelé et l'appelant	
Réveil automatique	Utilisation (par réveil)	0,50	0,58
Rappel automatique vers ligne occupée	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Transfert d'appels (Transfert de la communication en cours à un autre interlocuteur)	Utilisation	suivant tarif national ou international (chaque appel initié par le client abonné reste à sa charge, même après le transfert)	

A.6.3. Les services Sécurité

Blocage de numéros d'appel individuels (sortants) (liste blanche, liste noire)	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,77	3,24
	liste de 11 à 20 numéros	5,54	6,49
	liste de 21 à 30 numéros	8,30	9,72
	liste de 31 à 40 numéros	11,08	12,96
	liste de 41 à 50 numéros	13,84	16,19
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Blocage de numéros d'appel entrants	Initialisation	4,91	5,75
	Abonnement mensuel :		
	liste de 1 à 10 numéros	2,91	3,40
	liste de 11 à 20 numéros	5,80	6,79
	liste de 21 à 30 numéros	8,86	10,37
	liste de 31 à 40 numéros	11,81	13,82
	liste de 41 à 50 numéros	14,77	17,28
Blocage temporaire du raccordement	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	8,30	9,72
Blocage des appels avec préfixe « 0 »			
- sans code secret	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	1,39	1,62
- avec code secret	Initialisation	17,05	19,95
	Abonnement mensuel	1,39	1,62
Blocage des appels à destination des services adultes (905 et assimilés)	gratuit		
Blocage des appels avec communications payantes	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
Appel vers destination fixe, au décrochage du combiné	Initialisation	4,87	5,70
	Abonnement mensuel	6,92	8,09
	Utilisation	suivant tarif national ou international	
Interception d'appels malveillants	Initialisation (par ligne)	4,87	5,70
	Abonnement mensuel (par ligne)	16,61	19,43
Modification du code secret		12,18	14,25

Le service ISDN n'est plus commercialisé. Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat.

Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.

Le service ISDN BRI (raccordement de base) n'est plus commercialisé. Le client POST Telecom ayant souscrit au service pourra le conserver, en l'état conformément aux termes de son contrat. Dans le cadre d'une modification le service ne sera plus disponible.

	En € H.T.	En € T.T.C.
B.1. Installation et activation		<i>Prix forfaitaires</i>
B.1.1. Raccordements immeuble au réseau de télécommunications souterrain		
Maison unifamiliale (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	850,00	994,50
Résidence (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Supplément par unité d'habitation (appartement)	192,00	224,64
Bâtiment commercial (longueur de câble sur terrain privé jusqu'à 40 mètres)	1490,00	1743,30
Longueur de câble supérieure à 40 mètres		Frais réels
<i>Les frais de terrassement sur la voie publique et le terrain privé sont à charge du client.</i>		
<i>Les tarifs sont soumis à modification conformément aux Conditions Générales de Vente de Post Technologies dont une version est disponible sur www.posttechnologies.lu</i>		
B.1.2. Activation		
Raccordement primaire 30B+D	1673,28	1957,73
Conversion d'un raccordement téléphonique 2 Mbit/s en raccordement ISDN primaire	836,64	978,86
Raccordements temporaires pour manifestations, foires, chantiers, etc.		Frais réels

B.1.3. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation

B.1.4. Changement administratif du titulaire d'un raccordement

Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre particuliers		gratuit
Transcription de (des) compte(s) et numéro(s) entre sociétés (prix unique par ligne)	74,37	87,01

La transcription des comptes implique pour le nouveau titulaire l'acceptation de tout solde débiteur et/ou solde créditeur éventuels existant sur le (les) compte(s) transcrit(s).

Toutes fournitures/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels.

B.2. Abonnement mensuel		
Raccordement de base, abonnement standard	25,00	29,25
Raccordement primaire	253,44	296,53
Raccordement primaire avec $n \times 64\text{kbit/s}$ et $n > 12$	$n \times 9,69$	$n \times 11,34$
Abonnement pour un raccordement primaire temporaire	1.013,79	1186,13
Numéro d'appel multiple (MSN), par numéro	1,41	1,65

B.3. Utilisation		
<i>La facturation des communications se fait par canal utilisé. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.</i>		

C. SIP TRUNK IP BRI 8 Channels

En € H.T. En € T.T.C.

C.1. Raccordement SIP Trunk 8 Channels

Connexion de centraux téléphoniques (PBX) existants à interfaces BRI ou IP au réseau public de télécommunications via plate-forme VoIP de Post et incluant 8 canaux voix

C.1.1. Installation et activation

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)*	150,00	175,50
--	--------	--------

**Mise à disposition d'un gateway, activation et installation incluses. Le gateway reste la propriété de Post. Toutes fournitures/Câblage/travaux supplémentaires sont facturés aux frais réels
Durée contractuelle minimale : 12 mois*

C.1.2. Déplacement du raccordement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble ou conversion d'un raccordement SIP TRUNK 8 channels d'interfaces BRI vers interface IP

Mêmes conditions que pour un nouveau raccordement respectivement activation.

C.1.3. Abonnement mensuel

Raccordement SIP Trunk 8 channels (BRI ou IP)	88,00	102,96
---	-------	--------

C.1.4. Utilisation

La facturation des communications se fait par canal utilisé aux prix en vigueur. En cas d'utilisation simultanée de plusieurs canaux, le prix se calcule en multipliant le prix d'une communication normale par le nombre de canaux utilisés.

D. Télécartes

En € H.T. En € T.T.C.

D.1. Cartes téléphoniques nationales

H.C.A

Telekaart	5
Telekaart	10

D.1.1. Utilisation

Voir www.post.lu

E. Libre Appel

	En € H.T.	En € T.T.C.
E.1. Libre appel national et international		
E.1.1. Installation et initialisation		
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à une destination	85,00	99,45
Initialisation par numéro de libre appel national ou international à destinations variables	99,00	115,83
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29

E.1.2. Abonnement mensuel

Abonnement de base à durée initiale minimale de trois mois.

Pour le Luxembourg ou un pays* quelconque, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 5 numéros	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays*, par numéro si minimum 10 numéros	30,00	35,10

* Parmi les pays offrant le service Libre Appel et ayant un accord avec POST Telecom.

E.1.3. Utilisation

Prix à payer par l'appelé.

E.1.3.1. Service national

	Pas de facturation en secondes	Prix par minute	
Prix par appel abouti	-	0,02690	0,0315
Prix par minute	60	0,02690	0,0315
Prix supplémentaire par minute pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux	60	0,2156	0,2523

Sur demande écrite, le numéro libre-appel peut être ouvert pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux. Dans ce cas, le tarif est majoré d'une surcharge à payer par l'appelé, pour les appels à l'origine des réseaux mobiles nationaux.

E.1.3.2. Service international

Prix par minute indivisible avec une période de facturation de 60 secondes

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Rép. Tchèque.	Appels à l'origine des réseaux fixes	0,1187	0,1389
	Appels à l'origine des réseaux mobiles ou des cabines publiques de certains pays ^(*)	0,3787	0,4431
Australie, Hong-Kong, Islande, Singapour,		0,1795	0,2100
Taiwan		0,3188	0,3730
Afrique du Sud, Argentine, Belarus, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Guatemala, Malaisie, Mexique, Moldavie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Russie, Thaïlande,		0,4264	0,4989
Bolivie, Botswana, Egypte, Equateur, Inde, Indonésie, Perou		0,8364	0,9786
Dominicaine Rep, El Salvador, Panama, Paraguay, Uruguay		1,1639	1,3618

^(*) Les pays applicables sont disponibles, à titre indicatif, sur le site Internet www.post.lu ou au call center, tél. gratuit 8002 8004.

E.1.4. Autres prestations

E.1.4.1. Blocage sur demande, par numéro	4,96	5,80
E.1.4.2. Blocage des appels entrants nationaux (Blacklist)		
Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

E.1.4.3. Filtrage des appels via PIN code (PIN Screening)

Initialisation	85,00	99,45
Abonnement mensuel	24,79	29,00
Modification, par intervention	37,00	43,29

Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie

E.2. Libre appel international universel (UIFN)

E.2.1. Installation et initialisation

E.2.1.1. Initialisation par numéro UIFN à une destination

Au départ du Luxembourg et d'un pays quelconque	317,00	370,89
Au départ des pays Benelux, France et Allemagne	342,00	400,14
Par pays supplémentaire*	85,00	99,45
E.2.1.2. Par numéro variable sur lequel l'appel va aboutir	12,00	14,04
E.2.1.3. Modification par numéro par intervention	37,00	43,29

E.2.2. Abonnement

Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.

Pour le Luxembourg et un autre pays au choix*	85,00	99,45
Pour les pays Benelux, France et Allemagne	185,0084	216,45
Pour les pays membres de l'UE et la Suisse	295,00	345,15
Par pays supplémentaire*	45,00	52,65
Par pays supplémentaire si minimum 10 pays*	30,00	35,10

E.2.3. Utilisation

Suivant liste des prix d'utilisation du service Libre Appel National et International.

Les pays accessibles par UIFN peuvent différer par rapport à la liste des pays du service Libre Appel International.

* Parmi les pays offrant le service UIFN et ayant un accord avec POST Telecom

F. Numéros locaux à l'étranger (Inbound Numbers)

	En € H.T.	En € T.T.C.
F.1. Installation et initialisation		
Initialisation par numéro à une destination	85,00	99,45
Modification, par intervention et par numéro	37,00	43,29
F.2. Abonnement mensuel		
Pour un pays, par numéro	74,00	86,58
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 5 numéros)*	45,00	52,65
Pour un ou plusieurs pays, par numéro (avec minimum 10 numéros)*	30,00	35,10
<p><i>* Si nous constatons qu'un numéro n'est pas utilisé pendant une période de 3 mois consécutive, nous nous réservons le droit de supprimer le numéro du client après l'en avoir informé.</i></p> <p><i>Suite aux évolutions technologiques, la qualité de transmission du service pour les fax ne peut pas être garantie. La disponibilité de l'accès à partir des différents réseaux dans les pays concernés ne peut pas toujours être garantie</i></p>		
F.3. Utilisation		<i>Prix par minute</i>
Zone 1 Açores, Alaska (Plage réduite 2), Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada (Plage réduite 2), Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis d'Amérique (Plage réduite 2), Finlande, France, Grèce, Hawaï (Plage réduite 2), Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon (Plage réduite 2), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Madère, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Channel Islands; NCFa exclus), San Marino, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque (Rép.), Vatican	0,1000	0,1170
Zone 2 Australie (Plage réduite 2), Hongkong (Plage réduite 2), Islande, Palestine, Puerto Rico (Plage réduite 2), Royaume-Uni - numéros NCFa [(0)870,...], Singapour (Plage réduite 2)	0,1500	0,1755
Zone 3 Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Féroé (Iles), Taiwan (Plage réduite 2), Turquie, Vierges Américaines (Iles) (Plage réduite 2)	0,2500	0,2925
Zone 4 Argentine, Arménie, Azerbaïdjanaise (Rép.), Bélarus, Bermudes, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Comstar (réseau russe), Corée du Sud, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Gibraltar, Guadeloupe, Guatemala, Guyane française, Kirghizistan, Libye, Macao, Macédoine (l'ex-République yougoslave de), Malaisie, Malawi, Maroc, Martinique, Mayotte, Mexique, Moldavie, Monténégro, Nouvelle Zélande, Ouganda, Ouzbékistan, Philippines, Réunion, Russie (Fédération), Saint-Pierre-et-Miquelon, Serbie, Soudanaise (Rép.), Tadjikistan, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Zimbabwe	0,3500	0,4095
Zone 5 Angola, Antilles Néerlandaises, Arabie-Saoudite, Aruba, Bahreïn, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Cameroun, Centrafricaine (Rép.), Costa Rica, Côte d'Ivoire, Egypte, Equateur, Honduras, Inde, Indonésie, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Mozambique, Pérou, Qatar, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Syrie, Timor de l'Est, Turkménistan, Yémen, Zambie	0,7500	0,8775
Zone 6 Afghanistan, Anguilla, Antigua et Barbuda, Ascension, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cap Vert, Cayman (Iles), Comores, Congo, Congo (Rép. dém.-Zaire), Cook (Iles), Corée (R.P.D.), Cuba, Diego Garcia, Djibouti, Dominicaine (Rép.), Dominique, El Salvador, Erythrée, Ethiopie, Falkland (Iles), Fidji, Gabon, Gambie, Ghana, Grenade, Groenland, Guam, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Iraq, Jamaïque, Kenya, Kiribati, Koweït, Lao, Lesotho, Liban, Liberia, Madagascar, Maldives, Mali, Mariannes du Nord (Iles)-Saïpan, Marshall (Iles), Maurice, Mauritanie, Micronésie, Mongolie, Montserrat, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Niger, Nigeria, Niue, Norfolk (Iles), Nouvelle Calédonie, Oman, Pakistan, Palau, Panama, Papouasie/Nouv. Guinée, Paraguay, Polynésie française, Rwanda, Sainte-Hélène, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-Grenadines, Salomon (Iles), Samoa Américaines, Samoa Occidentales, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Suriname, Tanzanie, Tchad, Togo, Tokélaou, Tonga, Trinité-et-Tobago, Turks et Caïcos (Iles), Tuvalu, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vierges Britanniques (Iles), Vietnam, Wallis-et-Futuna, Autres destinations	1,000	1,1700

G. Services 900 / 901 / 905

		En € H.T.	En € T.T.C.
G.1. Installation et initialisation		<i>A payer par le titulaire du numéro</i>	
Initialisation par numéro à une destination		85,00	99,45
Initialisation par bloc de 5 numéros à une destination		245,00	286,65
Modification par intervention et par numéro		35,00	40,95

G.2. Abonnement		<i>A payer par le titulaire du numéro</i>	
<i>Abonnement mensuel de base à durée initiale de 3 mois.</i>			
Par numéro		85,00	99,45
Par numéro avec un minimum de 5 numéros		45,00	52,65
Par numéro avec un minimum de 10 numéros		30,00	35,10

G.3. Utilisation		<i>A payer par l'appelant</i>	
-------------------------	--	-------------------------------	--

G.3.1. Tarification à la durée

Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Période de facturation en secondes	Prix par minute*	
90y 7 1xxx	60	0,0256	0,0300
90y 7 2xxx	30	0,1282	0,1500
90y 7 3xxx	30	0,2137	0,2500
90y 7 4xxx	30	0,3419	0,4000
90y 7 5xxx	30	0,5556	0,6500
90y 7 6xxx	20	0,7265	0,8500
90y 7 7xxx	20	0,9829	1,1500
90y 7 8xxx	20	1,7094	2,0000

G.3.2. Tarification par appel

La durée maximale est de 30 secondes par appel.

Préfixe : y = 0,1 ou 5 / x = au choix en fonction des disponibilités	Prix par appel*	
90y 7 9 0xx	0,1068	0,1250
90y 7 9 1xx	0,2137	0,2500
90y 7 9 2xx	0,4274	0,5000
90y 7 9 3xx	0,6410	0,7500
90y 7 9 4xx	1,2821	1,5000
90y 7 9 5xx	1,9231	2,2500
90y 7 9 6xx	2,5641	3,0000
90y 7 9 7xx	5,1282	6,0000

ATTENTION : seuls seront rémunérés les appels aboutissant sur les numéros du service 900, 901 et 905.

* + prix d'une communication nationale selon le tarif d'abonnement choisi

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le centre d'appel pour clients professionnels par tél. 8002 8004 ou +352 2462 8004 ou par email freephone@post.lu

Prix valables uniquement à partir du réseau fixe POST.

Surcharge applicable à partir du réseau mobile (cf. offre mobile).

Un Plan Tarifaire est disponible à partir du site internet www.post.lu

I. Téléphone Public

	En € H.T.	En € T.T.C.
I.1. Publiphone		
I.1.1. Installation		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
I.1.2. Abonnement		
Abonnement appareil	49,15	57,50
I.2. Easy Payphone		
I.2.1. Installation		
Installation 1er appareil	80,00	93,6
Installation appareil supplémentaire lors d'une même installation	25,00	29,25
I.2.2. Abonnement		
Abonnement appareil	28,50	33,35

J. Home Networking

	En € H.T.	En € T.T.C.
J.1. Forfait prise		
Forfait Prise Multimédia	93,16	109
Forfait Prise TV	93,16	109
Forfait Prise ATH	93,16	109

Les forfaits prise ci-dessus comprennent une longueur de câble de 25 mètres.

J.2. Câblage vertical en fibre optique		
Le câblage vertical n'est pas proposé dans les bâtiments administratifs ou professionnels. Ces travaux sont à réaliser par un électricien (max. 4 brins).		
J.2.1. Maison unifamiliale		
Tirage câble 2 fibres optiques ¹	90,00	105,30
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10
J.2.2. Maison multifamiliale		
Tirage câble 2 fibres optiques ¹	200,00	234,00
Forfait connexion 2 fibres optiques (1 côté)	70,00	81,90
Forfait câble fibre optique pré-confectionné (max.40 mètres)	30,00	35,10
J.3. Supplément		
Câblage hors forfait	<i>Prix par mètre supplémentaire</i>	5,00
Forfait supplément 2 ^{ème} câble		0,00
Migration d'une connexion Bamboo ou LuxFibre existante sur cuivre vers fibre sur demande client ²		Frais réels et Frais de déplacement

¹ Uniquement si gaine technique disponible (max. 40 mètres)

² Uniquement si une liaison fibre est disponible dans le réseau et à l'adresse concernés.

A compter du 1^{er} janvier 2016, les services LuxDSL Speedsurf ne sont plus commercialisés. Les clients POST Telecom ayant souscrit l'un de ces services avant le 1er janvier 2016, pourront le conserver, en l'état, au-delà de cette date, sans effectuer d'upgrade ou de downgrade et conformément aux termes de leurs contrats. Ces services ne seront plus disponibles à partir de cette date en cas de déménagement.

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

K.1. Hosted Exchange

Fonctionnalités	myOffice Exchange Basic	myOffice Exchange Mobile	myOffice Exchange Blackberry	Option Espace supplémentaire
Email	x	x	x	1GB
Calendrier personnel, contacts et tâches	x	x	x	
Accès OWA (outlook Web Access), accès PoP3/Imap4	x	x	x	
nom de domaine privé (inscription DNS non incluse)	x	x	x	
Sécurité du système et du réseau	x	x	x	
Option espace supplémentaire jusqu'à 25GB	x	x	x	
Microsoft Outlook 2007 et Outlook 2003 avec Outlook Anywhere		x	x	
Licence Outlook 2007		x	x	
Licence Office Entourage 2008		x	x	
Compatibilité Microsoft Windows Mobile, Nokia, Android, et iPhone		x	x	
Compatibilité Blackberry			x	
Espace Mailbox	500MB	1 GB	2 GB	
Prix mensuel (hTVA)	5 €	10 €	15 €	1 €

En € H.T.

En € T.T.C.

K.2. Messagerie électronique

K.2.1. Boîte aux lettres électronique avec nom de domaine pt.lu

Initialisation	10,68	12,50
Location d'une boîte aux lettres, prix mensuel	1,02	1,20

K.2.2. Options

Protection anti-spam	0.85	1,00
Protection anti-virus	0.85	1,00
Quota messagerie supplémentaire (1GB par extension)	0.85	1,00
Quota mémoire fichier supplémentaire (1GB par extension)	0.85	1,00
Liste de distribution	0.85	1,00

K.3. MDR Mail Domain Redirection

Initialisation	60,00	70,20
Abonnement mensuel	12,00	14,04

K.3.1. Attribution d'un bloc d'adresses IP sans porte d'accès POST Telecom

Frais administratifs d'attribution et d'enregistrement	198,00	231,66
--	--------	--------

K.3.2. Alimentation d'un serveur NEWS

Initialisation des groupes souscrits	37,00	43,29
Modification ultérieure de la liste des groupes souscrits	29,50	34,52

L. Télévision numérique

Les conditions commerciales et techniques du service « PostTV » sont publiées sur le site Internet www.post.lu.
Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu pour la description du produit PostTV

M. Connectivité

En € H.T.	En € T.T.C.
------------------	--------------------

M.1. Connectivité nationale

Des offres de connectivité sur mesure sont fournies par rapport à vos besoins spécifiques. Veuillez contacter votre délégué commercial ou l'équipe Commercial Support au 8002 8004 ou encore consulter le site Internet de POST Luxembourg, www.post.lu.

M.1.1. Voies louées numériques nationales

Ce produit n'est plus commercialisé et remplacé par des offres de connectivité sur mesure par rapport à vos besoins spécifiques.

La durée de location minimale est de 12 mois.

Installation - prix par voie

Type	2 Mbit/s	155 Mbit/s
H.T.	2.974,00	5.949,00
T.T.C.	3479,58	6960,33

Abonnement mensuel

Type		2 Mbit/s	155 Mbit/s
EN0	H.T.	460,00	4.230,00
	T.T.C.	538,20	4949,10
EN0bis	H.T.	680,00	4.830,00
	T.T.C.	795,60	5651,10
EN1	H.T.	930,00	5.420,00
	T.T.C.	1088,10	6341,40
EN2	H.T.	1.490,00	7.800,00
	T.T.C.	1743,30	9126,00

Echelons

EN0	Les deux extrémités se situent à l'intérieur d'un même réseau local.
EN0bis	Les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la capitale ou les deux extrémités se situent dans les réseaux locaux de la Ville d'Esch-sur-Alzette.
EN1	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux adjacents.
EN2	Les deux extrémités se situent dans des réseaux locaux non adjacents.

M.1.1.1. Frais de déplacement et de modification

	En € H.T.	En € T.T.C.
Déplacement vers nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble	<i>Même prix que pour les nouvelles installations</i>	
Déplacement à l'intérieur des locaux occupés par le client	<i>Frais réels</i>	
Prolongation au-delà du local attenant l'entrée des câbles par ligne interne	<i>Frais réels</i>	
Reprise par un autre locataire – par voie louée	62,00	72,54

M.1.1.2. Voie louée temporaire

Service national

Installation et mise en service (pour toutes les voies)	<i>Frais réels</i>
Abonnement	<i>3x le prix mensuel de l'abonnement</i>

Service international

Premier jour	<i>1/5 du prix par mois</i>
Chaque jour consécutif	<i>1/30 du prix par mois sans dépasser le prix à payer par mois</i>

M.2. Connectivité internationale

Des offres de connectivité sur mesure sont fournies par rapport à vos besoins spécifiques. Veuillez contacter votre délégué commercial ou l'équipe Commercial Support au 8002 8004 ou encore consulter le site Internet de POST Luxembourg, www.post.lu.

N. LuxFibre

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

O.1. Prix PerfectSignal S

A compter du **1^{er} octobre 2018**, le produit Perfect Signal S ne sera plus commercialisé. Les clients POST ayant souscrit au produit avant le 1^{er} octobre 2018, pourront le conserver, en l'état conformément aux termes de leur contrat.

O.2. Prix PerfectSignal L

O.2.1. Matériel

Achat 1 Femtocell	990,00	1158,30
-------------------	--------	---------

O.2.2. Abonnement mensuel

Abonnement appareil	90,00	105,30
---------------------	-------	--------

P. PostPilot

Un Plan Tarifaire est disponible sur le site internet www.post.lu

Q. Prix valables pour tous les services

Q.1. Facturation

Facture détaillée		<i>Gratuit</i>
Double d'une facture (par facture)	1,22	1,43

Q.2. Recherche et impression extraordinaire du détail des communications

Pour les 6 derniers mois au maximum, par mois et par ligne	12,18	14,25
--	-------	-------

Q.3. Numéro non-publié

gratuit (sur demande)

Q.4. Reconnexion après blocage d'office effectué suite à une infraction à l'article 9. de nos conditions générales

Par ligne ou accès ou numéro d'appel multiple (MSN)	36,55	42,76
---	-------	-------

Q.5. Raccordement hors périmètre

Installation et initialisation		<i>Suivant frais réels</i>
--------------------------------	--	----------------------------

Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnels), Conditions Particulières relatives au(x) Produit(s) et/ou Service(s), document Neutralité du net et qualité du service d'accès internet relatif au(x) Service(s) Fixe, disponibles depuis <https://www.post.lu/fr/particuliers/conditions-des-offres>